BURKINA FASO

DECRET N°2015- 1052 /PRES-TRANS portant dissolution du Régiment de Sécurité Présidentiel (RSP).

P8800 71

Unité - Progrès - Justice

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

la Constitution; VU

la charte de la transition; VU

le décret N°2011-1099/PRES du 30 décembre 2011 portant organisation VÜ DS/10/2015

des services de la Présidence du Faso-

DECRETE

Le Régiment de Sécurité Présidentiel (RSP) est dissout.

Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 25 septembre 2015